

Informations et conseils didactiques pour les enseignant-e-s

Informations générales

Cette brochure fournit des informations aux enseignant-e-s pour une communication ouverte et une attitude experte en contact avec les étudiant-e-s handicapé-e-s, dans le cadre de l'enseignement présentiel ou des études autonomes guidées ainsi que dans le contexte des tests et des évaluations. Le prospectus vise à sensibiliser et à soutenir les enseignant-e-s. Il aide à reconnaître et prendre en compte les besoins des étudiant-e-s concerné-e-s et permet ainsi aux personnes handicapées d'étudier sans obstacles.

Les étudiant-e-s handicapé-e-s ont des besoins spécifiques liés aux études qui ne sont pas toujours identifiables au premier abord et qui diffèrent également selon l'individu.

Les personnes handicapées sont généralement expertes dans leur propre domaine. Elles savent, grâce à leur biographie (éducative), quels ajustements techniques, personnels ou didactiques sont nécessaires et quelles mesures – souvent simples – peuvent être prises pour améliorer leurs situations d'apprentissage, de travail et d'examen. Renseignez-vous!

Afin de prendre en compte des besoins qui peuvent ne pas avoir été reconnus, en particulier ceux des personnes ayant un handicap invisible, il est recommandé de s'adresser aux étudiant-e-s au début du semestre ou du cycle de cours comme suit par exemple : « Si l'une ou l'un d'entre vous a, en raison d'un handicap, besoin d'une aide particulière, veuillez m'en informer à la fin du cours ou par e-mail. » Une telle déclaration protège la vie privée des étudiant-e-s et permet de définir les étapes suivantes dans le cadre d'un entretien personnel.

Si, en raison de leur handicap, des étudiant-e-s nécessitent **une compensation des inégalités légalement garantie**, l'organisme responsable de la haute école se chargera en principe de clarifier la question ainsi que de concevoir et mettre en œuvre des mesures de compensation. Vous pouvez obtenir une expertise complémentaire sur la compensation des inégalités auprès des spécialistes ou des centres spécialisés de votre établissement. Vous trouverez une brochure sur le processus de compensation des inégalités sur <http://www.swissuniability.ch>.

Besoins spécifiques des personnes malvoyantes

Le terme «malvoyant» englobe diverses catégories de handicaps, allant d'une vision réduite à une absence totale de vision (cécité). De plus, les effets d'une déficience visuelle congénitale diffèrent considérablement d'une déficience visuelle acquise. Par conséquent, il n'existe pas qu'UNE forme de déficience visuelle et chacune d'entre elles, ainsi que les besoins qui en découlent, est différente pour chaque personne concernée. Renseignez-vous!

Conseils et recommandations pour les cours, les études autonomes, les examens et les contrôles de connaissances

1. Les informations visuelles (textes imprimés, images, graphiques et films) n'étant pas accessibles à tous représentent le plus grand obstacle pour les personnes malvoyantes. Les textes/scripts sous forme électronique (format : éviter les scans/PDF, préférer les fichiers Word) peuvent généralement être lus par les étudiant-e-s malvoyant-e-s à l'aide d'aides techniques telles qu'un lecteur d'écran. Il en va de même pour les images ou les graphiques s'ils contiennent un texte alternatif.
2. Il est recommandé de sensibiliser les autres étudiant-e-s à la déficience visuelle de la personne concernée (uniquement après consultation avec cette dernière) afin d'éviter des malentendus durant le cursus : par exemple, de nombreuses personnes malvoyantes se concentrent en fermant les yeux ou en évitant généralement le contact visuel. Être informé est primordial afin de ne pas considérer une personne concernée comme « dormeuse » ou arrogante.
3. De nombreuses personnes malvoyantes souhaitent être accompagnées par une sorte de tutrice/tuteur ou de marraine/parrain étant en mesure d'offrir différents types de soutien. Vous pouvez éventuellement en prendre l'initiative.
4. La capacité de concentration et la volonté de performance des élèves malvoyant-e-s sont généralement élevées, précisément parce qu'elles/ils savent qu'elles/ils doivent fournir plus d'efforts pour pouvoir travailler sérieusement. Il en résulte une augmentation des besoins en temps et en énergie. Tenez compte de ce facteur dans votre cours (p. ex. en adaptant le rythme).
5. Si vous savez à l'avance que des personnes malvoyantes assisteront à un cours, contactez-les le plus tôt possible pour connaître le format de texte privilégié pour leur technique de lecture. Alors que certain-e-s étudiant-e-s malvoyant-e-s nécessitent simplement un texte agrandi (qu'elles/ils peuvent imprimer à la taille de la police souhaitée), d'autres utilisent un lecteur d'écran. Idéalement, mettez en ligne le script ou la littérature à lire avant le cours.
6. Annoncez la littérature et les sujets des conférences le plus tôt possible afin de tenir compte du temps d'acquisition et de traitement. De nombreux textes ne sont pas disponibles sous forme électronique et doivent pouvoir être formatés par les personnes malvoyantes dans un délai suffisant (très chronophage). Dans la mesure du possible, mettez les textes à disposition sous forme électronique.
7. Il est rarement nécessaire d'enregistrer le cours sur un phonogramme ou lecteur MP3 et de mettre ces podcasts à disposition, mais cela peut être fait si souhaité. En règle générale, les personnes concernées disposent de leur propre enregistreur. Vous pouvez les soutenir en donnant l'autorisation d'enregistrer et en assurant une bonne qualité d'enregistrement.
8. Les étudiant-e-s malvoyant-e-s sont généralement dépendant-e-s de l'usage d'un ordinateur portable pendant le cours et doivent donc être assis-e-s à proximité d'une prise électrique. De plus, ces places doivent être situées le plus à l'avant possible pour des raisons de visibilité. Soutenez-les dans la mise en place de tels postes de travail.
9. Les étudiant-e-s aveugles accompagné-e-s d'un chien-guide nécessitent une place pour leur compagnon à leur côté.
10. Si possible, décrivez les images ou graphiques présentés ou lisez les blocs de texte ne figurant pas dans le script. Veillez à ce que le contenu de vos diapositives ou du tableau noir / à feuilles soit présenté de manière très contrastée et dans un format suffisamment grand. Pour le format électronique, optez pour une police sans empattement comme Arial, Calibri ou Verdana.
11. Lorsque vous parlez, évitez les mots qui accompagnent les gestes tels que « là », « ici » ou « comme ça ».
12. Selon le type de déficience visuelle, les étudiant-e-s malvoyant-e-s ont besoin de plus de temps ou d'une assistance technique ou personnelle pour les examens (voir compensation des inégalités).